

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml DESCHACHT

Version Num: 3.3

Fiche de Données de Sécurité (Conforme à l'Annexe II de REACH (1907/2006) - Règlement 2020/878)

Chemwatch Code d'alerte du risque: 4

Date d'émission: **14/03/2024** Date d'impression: **30/05/2024** S.REACH.BEL.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml
Nom Chimique	N'est pas applicable
Synonymes	DESCHACHT NV - 33690
Nom d'expédition	Aérosols
Formule chimique	N'est pas applicable
Autres moyens d'identification	UFI:K9WY-T0YJ-N00H-K27F

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie Produit chimique	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité		
Secteurs d'utilisation	SU22 Utilisations professionnelles SU3 Utilisations industrielles		
Secteur d'utilisation - Sous catégorie	SU19 Bâtiment et travaux de construction		
Utilisations identifiées pertinentes	L'application se fait par un spray à partir d'un aérosol tenu à la main.		
Utilisations déconseillées	Aucune utilisation spécifique déconseillée n'est identifiée.		

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	DESCHACHT
Adresse	Antwerpsesteenweg 1068 9041 Oostakker, Belgium
Téléphone	+32(0)9 355 74 54
Fax	
Site Internet	http://www.deschacht.eu/vestigingen/
Courriel	oostakker@deschacht.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	CHEMWATCH REPONSE D'URGENCE (24/7)
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+32 2 700 63 06
Autres numéros de téléphone d'urgence	+61 3 9573 3188

Une fois connecté et si le message n'est pas dans votre langue préférée alors s'il vous plaît cadran 07

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications ^[1]	H222+H229 - Aérosols, catégorie de danger 1, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, H411 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

Version Num: 3.3

Page 2 of 18
SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Date d'émission: **14/03/2024**Date d'impression: **30/05/2024**

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger







Mention d'avertissement

Danger

Déclaration(s) sur les risques

H222+H229	Aérosol extrêmement inflammable; Récipient sous pression: peut exploser s'il est chauffé
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclaration(s) supplémentaires

N'est pas applicable

Déclarations de Sécurité: Prévention

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261	Éviter de respirer du gaz.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P264	Se laver tout le corps extérieur exposé soigneusement après manipulation.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P391	Recueillir le produit répandu
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

Le matériau contient Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, ACETONE, 2-BUTANONE.

2.3. Autres dangers

Peut provoquer des gènes pour les yeux*.

Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n- hexane	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)
ACETONE	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)
2-BUTANONE	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	Figurant dans le règlement Europe (CE) n ° 1907/2006 - Annexe XVII - (Des restrictions sont applicables)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

Page 3 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Version Num: 3.3 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

3.2.Mélanges

[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	SCL / Facteur-M	nanométrique particules
<1	<u>bis(dibenzyldithiocarbamate) de</u> <u>zinc</u>	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1; H400, H410 [3]	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
20-40	Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Danger par aspiration, catégorie de danger 1, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2; H225, H304, H336, H411 [1]	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
5-15	ACETONE.*	Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H225, H319, H336 ^[2]	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
1-5	2-BUTANONE *	Liquides inflammables, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques; H225, H319, H336 ^[2]	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
30-50	1.1.1.2.2- PENTAFLUOROÉTHANE-1.1.1.2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE *	Gaz inflammables, catégorie de danger 1, Gaz sous pression; H220, H280 ^[2]	Pas Disponible Facteur M aigu: Pas Disponible Facteur M chronique: Pas Disponible	Pas Disponible
	20-40 5-15 1-5	20-40 Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane 5-15 ACETONE* 1-5 2-BUTANONE* 1.1.1.2.2- PENTAFLUOROÉTHANE-1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE*	Danger aigu, catégorie 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1; H400, H410 [3]	Disponible Pacteur Maigur Pas Disponible Pas Disponibl

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours		
Contact avec les yeux	 Si les aérosols entrent en contact avec les yeux: Maintenir immédiatement les paupières ouvertes et rincer l'œil de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau fraîche. S'assurer d'une irrigation complète de l'œil en conservant les paupières séparées et loin de l'œil et en soulevant la paupière haute ou basse de temps en temps. Transporter à l'hôpital ou chez un docteur sans délai. La dépose de lentilles de contact après une blessure à l'œil ne devrait être réalisée que par du personnel entraîné. 	
Contact avec la peau	Si des poussières de solides ou des nuages d'aérosols se déposent sur la peau. Laver abondement la zone affectée avec de l'eau et du savon si disponible. Retirer tous les solides adhérant avec une crème industrielle de nettoyage de la peau. NE PAS utiliser de solvants. Rechercher un avis médical en cas d'irritation.	
Inhalation	Si des aérosols, fumées ou produits de combustion sont inhalés: Amener à l'air frais. Coucher le patient. Le conserver au chaud et au repos. Les prothèses telles que fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, devraient être retirées si possible avant le début des premiers soins.	

Version Num: 3.3 Page 4 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

	 Si le souffle est court ou est arrêté, s'assurer que les voies respiratoires sont libérées et appliquer une reanimation, de préférence avec un appareil respiratoir autonome à pulmocommande, un masque avec un sac à valve ou un masque de poche comme entraîné à. Réaliser un CPR si nécessaire. Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	Non considérée comme une voie d'entrée normale. Si un vomissement spontané semble imminent ou survient, maintenir la tête du patient vers le bas, plus bas que ses hanches afin d'éviter une aspiration possible du vomit.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

pour les éthers d alkyle faibles : TRAITEMENT DE BASE

Traiter symptomatiquement

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- Surveiller les signes d insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- Un environnement faiblement stimulant doit être maintenu.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc. Anticiper et traiter, quand nécessaire, contre les crises.
- NE PAS utiliser d émétiques. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu à 200 ml d eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.

TRAITEMENT AVANCE

- Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- Une ventilation à pression positive à l'aide d un masque avec valve peut s avérer utile.
- Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- La thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- Une hypotension sans signe d hypovolémie peut nécessiter des vasopresseurs.
- Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l'irrigation des yeux.

SERVICE DURGENCE

Des analyses de laboratoires avec hémogramme, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement. D autres analyses utiles incluent clearance osmolaire et anionique, gaz des artères (ABG), radiographies de la poitrine électrocardiogramme.

- Les éthers peuvent produire une acidose par clearance anionique. Une hyper-ventilation et une thérapie au bicarbonate peut être indiquée.
- Une hémodialyse doit être envisagée chez les patients ayant une fonction rénale perturbée.
- Consulter un toxicologiste si nécessaire

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Movens d'extinction

PETIT INCENDIE:

Pulvérisation d'eau, de produits chimiques secs, ou de CO2

GRAND INCENDIE:

Pulvérisation d'eau ou brouillard.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu

Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte Incendie

GENERAL

- Alerter les pompiers et leurs indiquer I endroit et la nature du risque.
- Porter un vêtement de protection complet avec un appareil de respiration.
- Combattre le feu depuis une distance sûre, à partir d un abris adéquat.
- ▶ Si sûr de le faire, éteindre tous les appareils électriques jusqu à ce que le risque d incendie par le feu a disparu.
- ▶ Utiliser de l eau fournie sous forme de sprays fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.
- ▶ NE PAS approcher des cylindres suspectés être chauds.
- Refroidir les cylindres exposés au feu avec un spray d eau depuis un endroit protégé.
- Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.
- L équipement doit être décontaminé en profondeur après usage

PROCEDURES DE LUTTE INCENDIE

- ▶ Des pressions excessives peuvent se développer dans un cylindre exposé au feu ; ceci peut engendrer une explosion.
- Les cylindres avec des limiteurs de pression peuvent libérer leurs contenus en raison d un feu et le gaz libéré peut constituer une nouvelle source de risque pour les pompiers
- Les cylindres sans limiteur de pression n ont pas de sécurité pour une libération contrôlée et sont donc plus à même d exploser si exposés à un feu.

NECESSITES DE LA LUTTE INCENDIE

Version Num: 3.3 Page 5 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

▶ Un appareil de respiration approvisionné et à pression positive est nécessaire pour la lutte incendie des produits à risques. Une tenue de feu complète (bunker) est le minimum acceptable. La nécessité de vêtement proche, de protection contre les pénétrations et les embrasements généralisés et les protections spéciales devraient être déterminées pour chaque incident par un professionnel compétent dans la sécurité de la lutte incendie. Les containers peuvent exploser si chauffés - Les cylindres brisés peuvent s'envoler. ▶ Peut brûler mais ne s'enflammera pas facilement. Les containers exposés au feu peuvent propager leurs contenus via les appareils de soulagement de pression augmentant ainsi la concentration de vapeur. Le feu peut provoquer des gaz irritants, empoisonnés ou corrosifs. ▶ Une fuite peut provoquer un risque d'incendie ou d'explosion. ▶ Peut se décomposer explosivement quand chauffé ou impliqué dans un incendie. ▶ Un contact avec le gaz peut provoquer des brûlures, une blessure importante et/ou une gelure. Risque D'Incendie/Explosion EMPOISONNE : PEUT ETRE FATAL SI INHALE, INGESTION, OU ABSORBE A TRAVERS LA PEAU. La décomposition peut produire des fumées toxiques de: , le monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2), oxydes de métal , d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Contient une substance à bas point d'ébullition: les containers fermés peuvent se rompre en raison de l'augmentation de pression dans des conditions d'incendie. ATTENTION: Les containers d'aérosols peuvent présenter des risques liés à la pression.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	 Nettoyez tout de suite tous les écoulements. Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Mettez des vêtements, des gants et des lunettes de protection Eliminez toutes les éventuelles sources d'incendie et augmentez l'aération Essuyez. Si n'y a aucun risque, les boîtes abîmées doivent être mises dans un conteneur dehors, loin des sources d'incendie, jusqu'à ce que la pression ait diminué. Les boîtes non endommagées doivent être rassemblées et rangées dans un lieu sûr.
Eclaboussures Majeures	 Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. Alerter L autorité d urgence et leurs indiquer l endroit et la nature du risque. Porter un vêtement de protection complet avec un appareil de respiration. Prévenir par tous les moyens les éclaboussures d entrer dans les drains, les égouts et les voies d eau. Envisager une évacuation. Augmenter la ventilation. Ne pas fumer, pas de lumière à nu. Stopper les fuites seulement s il est sûr de la faire. Un spray d eau ou d fumée peut être utilisé pour disperser la vapeur. NE PAS ENTRER dans un espace confiné ou du gaz a pu s accumuler. Conserver la zone libre de son personnel jusqu à ce que le gaz se soit dispersé. NE PAS exercer de pression excessive sur la valve de pression; NE PAS essayer de faire marcher la valve si elle est endommagée. Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Peut être violemment ou explosivement réactif. Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains. Ne pas fumer, pas de lumière à nu ou de source d'allumage. Augmenter le ventilation. Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. Un spray ou un nuage d'eau peut être utilisé pour disperser / absorber les vapeurs. Absorber ou couvrir les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. Si sûr, les cannettes endommagées doivent être placées dans un container à l'exérieur. Les cannettes intactes doivent être réunies et attachées de manière sûr. Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement.

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

Manipulation Sure Eviter tout contact personnel, incluant une inhalation. Porter un vêtement de protection si un risque d'exposition apparaît. Utiliser une zone bien ventilée. Prévenir une concentration dans les creux et puits. NE PAS entrer dans mes espaces confinés jusqu'à ce que l'atmosphère ai été vérifiée. Eviter de fumer, les lumières à nu, ou les sources d'allumages. Eviter un contact avec des produits incompatibles.	
 Durant la manipulation, NE PAS manger, boire ni fumer. NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols. NE PAS diriger le spray directement sur les humains, la nourriture ou les ustensiles de cuisine. Eviter les dommages physiques aux containers. 	

Version Num: 3.3 Page 6 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Toujours se laver les mains avec du savon et de l'eau après une manipulation. Les vêtements de travail doivent être blanchis séparément. Suivre les procédures de travail adéquates. Suivre les recommandations de manipulation et de stockage du fabricant. L'atmosphère doit être régulièrement contrôlée en fonction des standards d'exposition établis afin de maintenir des conditions de travail sûres. Protection anti- Feu et Voir Section 5 explosion Les cylindres doivent être stockés dans un lieu spécialement construit pour cela et avec une bonne ventilation, de préférence ouvert. ▶ De tels locaux doivent êtres situés et construits en accord avec les règlements obligatoires. ▶ Le lieu de stockage doit demeurer dégagé et l accès réduit au personnel autorisé uniquement. Les cylindres stockés dans des lieux ouverts doivent être protégés contre la rouille et les conditions météorologiques extrêmes. Les cylindres stockés doivent être correctement sécurisés afin d éviter renversement ou une roulade. Les valves des cylindres doivent être fermées quand inutilisées. Quand les cylindres sont pourvus d une valve de protection, celle-ci doit être enclenchée et sécurisée correctement. **Autres Données** Les cylindres de gaz doivent être séparés en suivant les exigences du Dangerous Goods Act(s). ▶ Conserver de préférence les cylindres pleins et vides séparément. Vérifier des zones de stockage pour des concentrations à risque de gaz ou la présence de gaz inflammables avant l entrée. ▶ Les cylindres pleins doivent être conservés de manière à ce que les plus vieux soient utilisés en premier. Les cylindres conservés doivent être inspectés périodiquement pour leur état général et les fuites. Protéger les cylindres contre des dommages physiques. Déplacer et stocker les cylindres correctement comme indiqué dans leurs manuels de manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	 Aérosol dispenser. Vérifiez que les récipients sont clairement étiquetés.
Incompatibilite de Stockage	 Les éthers peuvent réagir violemment aux agents oxydisants forts et aux acides. La tendance de nombreux éthers de former des peroxydes explosifs est bien connue. Les éthers qui sont privés d'atomes méthylés et hydrogénés adjacents à la liaison éther sont supposés être relativement sûrs. Quand un solvant est libéré de ses peroxydes (par percolation au travers d'une colonne d'alumine activée par exemple), les peroxydes absorbés doivent rapidement être désorbés par traitement avec des solvants polaires de méthanol ou de l'eau, qui doivent ensuite être éliminés avec soin. Les gaz comprimés peuvent contenir une grande quantité d'énergie cinétique bien supérieure a celle qui est potentiellement disponible à partir de l'énergie de la réaction produite par le gaz en réaction chimique avec d'autres substances.
Catégories de danger conformément au règlement (CE) no 2012/18/EU (Seveso III)	P3b : Aérosols inflammables, E2 : Dangereux pour le milieu aquatique dans la catégorie chronique 2
Quantité seuil (tonnes) de substances dangereuses visées à l'article 3, paragraphe 10, pour l'application	P3b Exigences de niveau inférieur/supérieur : 5 000 (net) / 50 000 (net) E2 Exigences de niveau inférieur/supérieur : 200/500

NOTE: Un cylindre de taille 'G est habituellement trop lourd à soulever ou à baisser pour un opérateur inexpérimenté.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	Pas Disponible	100 mg/L (STP) 4.56 mg/kg food (Oral)
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	cutanée 13 964 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 1.9 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 837.5 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 1 286.4 mg/m³ (Local, aiguë) inhalation 1 066.67 mg/m³ (Local, aiguë) cutanée 1 377 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.41 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 1 301 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 178.57 mg/m³ (Locale, chronique) * inhalation 1 152 mg/m³ (Systémique aiguë) * inhalation 640 mg/m³ (Local, aiguë) *	Pas Disponible
ACETONE	cutanée 186 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 1 210 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 2 420 mg/m³ (Local, aiguë) cutanée 62 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 200 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 62 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) *	10.6 mg/L (L'eau (douce)) 21 mg/L (Eau - libération intermittente) 1.06 mg/L (Eau (Marine)) 30.4 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 3.04 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 29.5 mg/kg soil dw (sol) 100 mg/L (STP)
2-BUTANONE	cutanée 1 161 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) inhalation 600 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 900 mg/m³ (Systémique aiguë) cutanée 412 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 106 mg/m³ (Systémique, chronique) * Oral 31 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 450 mg/m³ (Systémique aiguë) *	Pas Disponible

Version Num: 3.3 Page **7** of **18** Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	inhalation 1 894 mg/m³ (Systémique, chronique) inhalation 471 mg/m³ (Systémique, chronique) *	0.155 mg/L (L'eau (douce)) 1.549 mg/L (Eau - libération intermittente) 0.016 mg/L (Eau (Marine)) 0.681 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.069 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.045 mg/kg soil dw (sol) 160 mg/L (STP)

^{*} Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Belgique Limites d'exposition professionnelle	bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	Particules non classifiées autrement (fraction alvéolaire)	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Belgique Limites d'exposition professionnelle	bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	Particules non classifiées autrement (fraction inhalable)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	ACETONE	Acetone	500 ppm / 1210 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Belgique Limites d'exposition professionnelle	ACETONE	Acétone	246 (500 jusqu'au 31/12/ 2021) ppm / 594 (1210 jusqu'au 31/12/ 2021) mg/m3	1187 (2420 jusqu'au 31/12/ 2021) mg/m3 / 492 (1000 jusqu'au 31/12/ 2021) ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	2-BUTANONE	Butanone	200 ppm / 600 mg/m3	900 mg/m3 / 300 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Belgique Limites d'exposition professionnelle	2-BUTANONE	2-Butanone	200 ppm / 600 mg/m3	900 mg/m3 / 300 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)	1,1,1,2,2-PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2-TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	Dimethyl ether	1000 ppm / 1920 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Belgique Limites d'exposition professionnelle	1,1,1,2,2-PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2-TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	Oxyde de diméthyle	1000 ppm / 1920 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	1,000 mg/m3	11,000 mg/m3	66,000 mg/m3
ACETONE	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
2-BUTANONE	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	3,000 ppm	3800* ppm	7200* ppm

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	Pas Disponible	Pas Disponible
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	Pas Disponible	Pas Disponible
ACETONE	2,500 ppm	Pas Disponible
2-BUTANONE	3,000 ppm	Pas Disponible
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	Pas Disponible	Pas Disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Version Num: 3.3 Page 8 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vélocités "d échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les vélocités de capture" de l air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contanimant :	Vitesse de l air :
aérosols (libérés à faible vitesse dans une zone de génération importante)	0.5-1 m/s
Spray direct, spray de peinture dans des cabines peu profondes, décharge de gaz (génération importante dans une zone à déplacement d air rapide)	1-2,5 m/s (200-500 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de I intervalle	Maximum de l intervalle
1: Courants d air minimaux ou favorables pour la capture dans une pièce	1: Perturbation des courants d air de la pièce
2 : Contaminants à faible vélocité ou à valeur de nuisance uniquement	2 : Contaminants à forte toxicité
3 : Intermittent, faible production	3 : Forte production, utilisation importante
4 : Large hotte ou masse d air importante en mouvement	4 : Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vélocité de l air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l ouverture d un simple conduit d extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d extraction (dans les cas simples). La vitesse de l air au point d extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l air au niveau des pales d extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d extraction. D autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l appareil d extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d extraction sont installés ou en usage

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle









Protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité avec protections latérales

- Lunettes chimiques. [AS/NZS 1337.1, EN166 ou équivalent national]
- Les lentilles de contact peuvent présenter un danger particulier; les lentilles de contact souples peuvent absorber et concentrer les irritants. Un document de politique écrit, décrivant le port de lentilles ou les restrictions d'utilisation, doit être créé pour chaque lieu de travail ou tâche. Cela devrait inclure un examen de l'absorption et de l'adsorption de la lentille pour la classe de produits chimiques utilisés et un compte rendu de l'expérience des blessures. Le personnel médical et les secouristes devraient être formés à leur élimination et un équipement approprié devrait être facilement disponible. En cas d'exposition à des produits chimiques, commencer immédiatement l'irrigation des veux et retirer les lentilles de contact dès que possible. Les lentilles doivent être retirées dès les premiers signes de rougeur ou d'irritation des yeux - les lentilles ne doivent être retirées dans un environnement propre qu'après que les travailleurs se sont soigneusement lavés les mains. [Bulletin de renseignement actuel CDC NIOSH 59].

Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

Protection des mains / pieds

Pas d'équipement particulier pour la manipulation de faibles quantités.

SINON:

Pour des expositions potentiellement modérées:

Porter des gants de protection standard, e.g. gants légers en plastique.

Pour des expositions potentiellement importantes:

Porter des gants de protection chimique, eg. PVC et protège-chaussures de sécurité.

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON:

Autres protections

- Protections
- Crème nettovante.
- Unité de nettoyage pour les yeux.
- N'appliquez pas sur des surfaces chaudes.

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)'effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Matériel	СРІ
BUTYL	A
BUTYL/NEOPRENE	С
CPE	С
HYPALON	С
NATURAL RUBBER	С
NATURAL+NEOPRENE	С
NEOPRENE	С
NEOPRENE/NATURAL	С
NITRILE	С
NITRILE+PVC	С
PE/EVAL/PE	С
PVA	С

Protection respiratoire

Filtre de type AX-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise.

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	AX-AUS P2	-	AX-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	AX-AUS P2	-
100 x ES	-	AX-2 P2	AX-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

Version Num: 3.3 Page 9 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

PVC	С
PVDC/PE/PVDC	С
SARANEX-23	С
SARANEX-23 2-PLY	С
TEFLON	С
VITON/NEOPRENE	С

^{*} CPI - Index de Performance Chemwatch

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Le choix de la Classe et du Type de respirateur dépendra du niveau du contaminant et de la nature chimique du contaminant. Les Facteurs de protection (définis comme le ratios de contaminant à l'intérieur et à l'extérieur du masque) peuvent également se révéler importants.

Facteur de protection maximum	Respirateur semi-complet	Respirateur complet
10	AX-AUS	-
50	-	AX-AUS
50	Adduction d'air *	-
100	-	AX-2
100	-	Adduction d'air
	protection maximum 10 50 50 100	protection maximum 10 AX-AUS 50 - 50 Adduction d'air *

^{* -} Flux continu ** - Flux continu ou pression positive.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Sensible à l'humidité couleur		
État Physique	gaz dissous	Densité relative (l'eau = 1)	0.84
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n- octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	7	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	166.667
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	56.05	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	-17	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Hautement inflammable.	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	14.3	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	2.50	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
Hydrosolubilité	Non miscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	Composés organiques volatils g/L	465.50
nanométrique Solubilité	Pas Disponible	Caractéristiques nanométrique particules	Pas Disponible
La taille des particules	Pas Disponible		

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2	
10.2. Stabilité chimique	 Températures élevées. Présence d'une flamme nue. Le produit est considéré comme stable. Une polymérisation à risque ne se produira pas. 	
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2	
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2	
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2	
10.6. Produits de décomposition dangereux	Voir section 5.3	

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

Version Num: **3.3** Page **10** of **18** Date d'émission: **14/03/2024**

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

L'inhalation d'aérosols (brumes ou fumées), générés par le produit durant une manipulation normale, peut être nocive.

Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.

L'inhalation de vapeur peut provoquer un vertige et une somnolence.

L'inhalation de vapeur est à risque et peut même être fatale.

L utilisation d une quantité de produit dans un espace confiné ou non-ventilé peut engendrer une augmentation de l'exposition et développer une atmosphère irritante.

Avant de commencer, envisager un contrôle de l'exposition par une ventilation mécanique.

L'inhalation de gaz toxiques peut causer :

- Des effets sur le Système nerveux central comprenant dépression, maux de tête, confusion, vertige, stupeurs, des tremblements et un coma :
- Système respiratoire: tuméfactions importantes des poumons, souffle court et rapide, cornage et d'autres symptômes et arrêts respiratoires;
- Au niveau du cœur : des défaillances, un battement cardiaque irrégulier et des arrêts cardiaques ;
- Gastro-intestinal: irritations, ulcères, nausées et vomissements (pouvant contenir du sang) et des douleurs abdominales.

Inhalé

Inhaler des fortes concentrations d'hydrocarbures mélangés peut provoquer des narcoses, avec des nausées, des vomissements et des sensations ébrieuses. Les hydrocarbures de molécules de faibles poids (C2-C12) peuvent irriter les muqueuses et provoquer des incoordinations, des nausées, des vertiges, des confusions, des maux de tête, une perte de l'appétit, des somnolences, des tremblements et des stupeurs. Des expositions massives peuvent conduire à une dépression importante du système nerveux central, un coma profond et la mort. Des convulsions peuvent apparaître du à l'irritation du cerveau et/ou au manque d'oxygène. Des cicatrices permanentes peuvent apparaître, avec des mouvements épileptiques et des saignements du cerveau apparaissant plusieurs mois après l'exposition. Les effets sur le système respiratoire incluent une inflammation des poumons avec des œdèmes et des saignements. Les composés les plus légers causent principalement des dommages nerveux et aux reins, les paraffines les plus lourdes et les oléfines sont particulièrement irritants pour le système respiratoire. Les alcènes en forte concentration produisent des œdèmes pulmonaires. Les paraffines liquides peuvent produire une perte de sensation et des actions dépressives conduisant à des faiblesses, des somnolences, une respiration lente et courte, des inconsciences, des convulsions, et la mort. Les paraffines C5-7 peuvent également produire de nombreux dommages nerveux. Les hydrocarbures aromatiques s'accumulent dans les tissus riches en lipides (particulièrement le cerveau, la moelle épinière et les nerfs périphériques) et peuvent produire des déficiences fonctionnelles manifestées par des symptômes non-spécifiques tels que nausée, fatigue, vertige ; les expositions importantes peuvent produire des états d'ivresse et des pertes de conscience. Beaucoup d'hydrocarbures de pétrole peuvent sensibiliser le cœur et peuvent causer des fibrillations ventriculaires, conduisant à la mort.

Une dépression du système nerveux central peut inclure un désagrément général, des symptômes d'étourdissement, des maux de tête, des nausées, des effets anesthétiques, des temps de réaction augmentés, un discours indistinct et peut se transformer en inconscience. Les empoisonnements graves peuvent engendrer des dépressions respiratoires et peuvent être fatals.

A la suite d'une inhalation, les éthers engendrent léthargie et stupeurs. L'inhalation des éthers d'alkyles les plus bas conduit à des maux de tête, vertiges, faiblesses, un trouble de la vision, des engourdissements et un possible coma. Une faible pression artérielle, un pouls lent et des défaillances cardio-vasculaires peuvent être observés avec une irritation de la gorge, un souffle irrégulier, des œdèmes pulmonaires et des arrêts respiratoires. Nausée, vomissement et salivation peuvent être observés. Des décès ont été répertoriés et des convulsions et paralysies remarquées dans les cas graves. Des expositions massives peuvent causer des dommages au foie et aux reins.

L'inhalation de fortes concentrations de gaz/vapeur provoque une irritation des poumons avec une toux et une nausée, une dépression du système nerveux central ave maux de tête et vertiges, ralentissement des réflexes, fatigue et incoordination.

Le produit est fortement volatile et peut rapidement créer une atmosphère surchargée dans les espaces confinés ou non-ventilés. La vapeur est plus lourde que l air et peut déplacer et remplacer l air dans la zone de respiration, agissant comme un simple asphyxiant. Ceci peut survenir avec peut de signes d alerte d une surexposition.

ATTENTION: Une mauvaise utilisation intentionnelle par concentration/inhalation des contenus peut être mortelle

Ingestion

L'ingestion d'éthers d'alkyl peut produire une stupeur, une vision floue, un mal de tête, un engourdissement et des irritations du nez et de la gorge. Des détresses respiratoires et une asphyxie peuvent survenir.

Pas normalement un risque du à la forme physique du produit.

Considérée comme une voie d'entrée improbable dans des environnements industriels/commerciaux.

Contact avec la peau

Un contact avec la peau n'est pas reconnu comme produisant des effets nocifs pour la santé (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Des dommages systémiques, toutefois, ont été identifiées après une exposition d'animaux par au moins une autre voie et le produit peut encore produire des dommages pour la santé après une absorption à travers des blessures, lésions, ou abrasions. La pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

Une vapeur en spray peut produire un désagrément.

Les éthers d'alkyl peuvent faire contracter et déshydrater la peau, produisant des dermatoses. Une absorption peut provoquer des maux de tête, des pertes d'équilibre et une faiblesse du système nerveux central.

Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.

Yeux

Chronique

Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.

Pas considéré à risque en raison de la volatilité extrême du gaz.

Un contact des yeux avec les éthers d alkyle (vapeurs et liquides) peut produire une irritation, une rougeur et une décharge lacrymale.

respirer et d

Une exposition professionnelle répétée ou prolongée est susceptible de produire des effets cumulatifs sur la santé impliquant des organes ou des systèmes biochimiques.

Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.

L'exposition au produit peut poser des problèmes pour la fertilité humaine, généralement sur la base du fait que les résultats des études sur les animaux fournissent des preuves suffisantes pour provoquer une forte suspicion d'altération de la fertilité en l'absence d'effets toxiques.

ou des signes d'altération de la fertilité se produisant à peu près aux mêmes niveaux de dose que d'autres effets toxiques, mais qui ne sont pas une conséquence secondaire non spécifique d'autres effets toxiques.

La principale source d'exposition au gaz sur le lieu de travail est l'inhalation.

Une exposition chronique aux éthers d'alkyle peut conduire à une perte d'appétit, une soif excessive, une fatigue et une perte de poids.

SUPRA SPUITLIJM, Groen,	TOXICITÉ	IRRITATION
750ml	Pas Disponible	Pas Disponible
bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	TOXICITÉ	IRRITATION
GG 2 0	Dermiquel (lapin) LD50: >2000 mg/kg ^[1]	Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) ^[1]

Date d'impression: 30/05/2024

Version Num: 3.3 Page 11 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Oral(Rat) LD50; >5000 mg/kg[2] Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)[1] TOXICITÉ IRRITATION Peau: effet nocif observé (irritant)^[1] Hydrocarbons, C6-C7, Dermique (rat) LD50: 3.35 mg/kg^[2] isoalkanes, cyclics, <5% n-Yeux: aucun effet nocif observé (non irritant)^[1] Inhalation(Rat) LC50; 0.26 mg/L4h^[2] hexane Oral(Rat) LD50; 16.75 mg/kg^[2] TOXICITÉ IRRITATION Dermiquel (lapin) LD50: 20000 mg/kg^[2] Eye (human): 500 ppm - irritant Inhalation(Mouse) LC50; 44 mg/L4h^[2] Eye (rabbit): 20mg/24hr -moderate Oral(Rat) LD50; 5800 mg/kg^[2] Eye (rabbit): 3.95 mg - SEVERE **ACETONE** Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) $^{[1]}$ Skin (rabbit): 500 mg/24hr - mild Skin (rabbit):395mg (open) - mild Yeux: effet nocif observé (irritant)^[1] TOXICITÉ IRRITATION Eye (human): 350 ppm -irritant Dermiquel (lapin) LD50: 6480 mg/kg^[2] Eye (rabbit): 80 mg - irritant Inhalation(Mouse) LC50; 32 mg/L4h^[2] 2-BUTANONE Oral(Rat) LD50; 2054 mg/kg^[1] Peau: aucun effet nocif observé (non irritant)^[1] Skin (rabbit): 402 mg/24 hr - mild Skin (rabbit):13.78mg/24 hr open - mild Yeux: effet nocif observé (irritant)^[1] 1.1.1.2.2-PENTAFLUOROÉTHANE-TOXICITÉ IRRITATION 1.1.1.2-TÉTRAFLUOROÉTHANE-Inhalation(Rat) LC50; >20000 ppm4h^[1] Peau: aucun effet nocif observé (non irritant) $^{[1]}$ MÉTHOXYMÉTHANE Léaende: 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques Pour l'acétone: La toxicité aiguë de l'acétone est faible. L'acétone n'est pas un irritant cutané ou un sensibilisant, mais il élimine les graisses de la peau et **ACETONE** irrite également les yeux. Les tests sur les animaux montrent que l'acétone peut causer une anémie. Des études sur les humains ont montré que l'exposition à l'acétone à une concentration de 2375 mg/m3 n'affecte pas négativement la régulation émotionnelle, le comportement ou les capacités d'apprentissage d'un individu. La méthyléthylcétone (MEC) est considérée comme ayant un faible degré de toxicité ; cependant, la méthyléthylcétone est souvent utilisée en combinaison avec d'autres solvants et les effets toxiques du mélange peuvent être plus importants que ceux de l'un ou l'autre solvant 2-BUTANONE seul. Les combinaisons de n-hexane avec la méthyléthylcétone et de méthyln-butylcétone avec la méthyléthylcétone montrent une augmentation de la neuropathie périphérique, un trouble progressif des nerfs des extrémités. Les combinaisons avec le chloroforme montrent également une augmentation de la toxicité Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de SUPRA SPUITLIJM, Groen, symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de 750ml & Hydrocarbons, C6flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la C7, isoalkanes, cyclics, <5% méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de n-hexane & 2-BUTANONE diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante (souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus. Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des **ACETONE & 2-BUTANONE** rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau. toxicité aiguë Cancérogénicité Irritation / corrosion reproducteur Lésions oculaires graves / STOT - exposition unique irritation Sensibilisation respiratoire × × STOT - exposition répétée ou cutanée Mutagénéïté risque d'aspiration

Léaende:

🗶 – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

Données nécessaires à la classification disponible

Version Num: **3.3** Page **12** of **18** Date d'émission: **14/03/2024**

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Date d'impression: **30/05/2024**

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

11.2.2. Autres informations

Voir La Section 11.1

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

SUPRA SPUITLIJM, Groen,	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
750ml	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponib
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	sourc
bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	LC50	96h	Poisson >10m		2
de Zillo	NOEC(ECx)	768h	Poisson	0.007mg/L	. 2
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	LC50	96h	Poisson	0.11mg/L	Pas Disponib
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-	EC50(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3mg/l	Pas Disponib
hexane	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	3mg/l	Pas Disponib
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	64mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	0.64mg/l	2
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	sour
	LC50	96h	Poisson	3744.6- 5000.7mg/L	. 4
	NOEC(ECx)	12h	Poisson	0.001mg/L	4
ACETONE	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques 5600- 10000mg/l		4
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	Les algues ou d'autres plantes aquatiques 9.873- 27.684mg/l	
	EC50	48h	crustacés	crustacés 6098.4mg/L	
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	sour
	NOEC(ECx)	48h	crustacés	68mg/l	2
	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	1220mg/l	2
2-BUTANONE	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	>500mg/L	. 4
	EC50	48h	crustacés	308mg/l	
	LC50	96h	Poisson	>324mg/L	. 4
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2-	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	sourc
	LC50	96h	Poisson	1783.04mg/l	2
	EC50	48h	crustacés	>4400mg/L	2
TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	NOEC(ECx)	48h	crustacés	>4000mg/l	1
	EC50	96h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	154.917mg/l	2
Légende:	aquatique 4. Ba	ase de donnees ECOTOX de l'Agence on nnees d'evaluation des risques aquatiq	ces enregistrees par ECHA en Europe - informations ed de protection de l'environnement (EPA) des Etats-Unis- ues ECETOC 6. NITE (Japon) - Donnees de bioconcen	Donnees de toxi	icite

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Pour les cétones : Les cétones, à moins qu'elles ne soient des cétones alpha, bêta-insaturées, peuvent être considérées comme des composés de narcose ou de toxicité de base.

Devenir aquatique: L'hydrolyse des cétones dans l'eau n'est thermodynamiquement favorable que pour les cétones de faible poids moléculaire. Les réactions avec l'eau sont réversibles sans changement permanent de la structure du substrat cétonique. Les cétones sont stables dans l'eau dans les conditions environnementales ambiantes. Lorsque le pH est supérieur à 10, il peut se produire des réactions de condensation qui donnent des produits de poids moléculaire plus élevé. Dans les conditions ambiantes de température, de pH et de faible concentration, ces réactions de condensation sont défavorables. D'après ses réactions dans l'air, il semble probable que les cétones subissent une photolyse dans l'eau.

Devenir terrestre : Il est probable que les cétones soient biodégradées par les micro-organismes dans le sol et l'eau.

Version Num: **3.3** Page **13** of **18** Date d'émission: **14/03/2024**

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Date d'impression: 30/05/2024

Ecotoxicité : Il est peu probable que les cétones se bioconcentrent ou se bioamplifient.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

pour l'acétone : log Kow : -0.24

Demi-vie (hr) dans l'air : 312-1896 Demi-vie (h) H2O eau de surface : 20 atm Henry m3/mol : 3.67E-05 BOD 5 : 0,31-1,76,46-55% COD : 1.12-2.07

ThOD: 2.2 FBC: 0.69

Dégradation dans l'environnement :

L'acétone se retrouve de préférence dans I atmosphère lorsqu'elle est rejetée dans l'environnement. Une quantité substantielle d'acétone peut également être trouvée dans l'eau, ce qui est cohérent avec le coefficient de partage élevé entre l'eau et l'air et sa présence faible mais détectable dans les échantillons d'eau de pluie, d'eau de mer et d'eau de lac. Très peu d'acétone devrait résider dans le sol, le biote ou les solides en suspension. Ceci est tout à fait cohérent avec les propriétés physiques et chimiques de l'acétone et avec les mesures montrant une faible propension à l'absorption par le sol et une forte préférence pour le déplacement à travers le sol et dans les eaux souterraines. Dans l'air, l'acétone est perdue par photolyse et réaction avec les radicaux hydroxyles produits par voie photochimique; la demi-vie de ces processus combinés est estimée à environ 22 jours. La demi-vie relativement longue permet à l'acétone d'être transportée sur de longues distances depuis sa source d'émission.

L'acétone est très soluble et légèrement persistante dans l'eau, avec une demi-vie d'environ 20 heures ; elle est peu toxique pour la vie aquatique.

L'acétone libérée dans le sol se volatilise, bien qu'une partie puisse s écouler dans le sol où elle se biodégrade rapidement.

L'acétone ne se concentre pas dans la chaîne alimentaire.

L'acétone correspond à la définition de l'OCDE de substance facilement biodégradable, qui exige que la demande biochimique en oxygène (DBO) soit au moins égale à 70 % de la demande théorique en oxygène (DThO) au cours de la période d'essai de 28 jours

Norme pour l'eau potable : aucune disponible. Recommandations pour les sols : aucune disponible. Normes de qualité de l'air : aucune disponible.

Écotoxicité :

Les tests montrent que l'acétone présente un faible degré de toxicité

CL50 pour les poissons : truite de ruisseau 6070 mg/l ; tête-de-boule 15000 mg/l CL0 pour les oiseaux (5 jours) : Caille du Japon, faisan à collier 40 000 mg/l CL50 Daphnia magna (48 h) : 15800 mg/l ; NOEC 8500 mg/l

Invertébrés aquatiques 2100 - 16700 mg/l CSEO des plantes aquatiques : 5400-7500 mg/l CSEO chronique Daphnia magna : 1660 mg/l

Les vapeurs d'acétone se sont avérées relativement toxiques pour deux types d'insectes et leurs œufs. Le temps nécessaire pour atteindre une létalité de 50% (TL50) s'est avéré être de 51,2 h et 67,9 h lorsque le tribolium de la farine (Tribolium confusum) et la pyrale de la farine (Ephestia kuehniella) ont été exposés à une concentration d'acétone en suspension dans l'air de 61,5 mg/m3. Les valeurs de TL50 pour les œufs étaient de 30 à 50 % inférieures à celles de l'adulte. L'application directe d'acétone liquide sur le corps des insectes ou sur la surface des œufs n'a cependant pas entraîné la mort.

La capacité de l'acétone à inhiber la multiplication cellulaire a été examinée chez une grande variété de micro-organismes. Les résultats ont généralement indiqué une toxicité légère à minimale avec des CSEO supérieures à 1700 mg/L pour des expositions durant de 6 heures à 4 jours. Des périodes d'exposition plus longues de 7 à 8 jours avec des bactéries ont donné des résultats mitigés ; mais dans l'ensemble, les données indiquent un faible degré de toxicité pour l'acétone. La seule exception à ces constatations a été les résultats obtenus avec le protozoaire flagellé (Entosiphon sulcatum) qui a donné une CSEO de 28 mg/L sur 3 jours.

12.2. Persistance et dégradabilité

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: l'air		
ACETONE	BAS (La demi-vie = 14 journées)	MOYEN (La demi-vie = 116.25 journées)		
2-BUTANONE	BAS (La demi-vie = 14 journées)	BAS (La demi-vie = 26.75 journées)		
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	BAS	BAS		

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
ACETONE	BAS (BCF = 0.69)
2-BUTANONE	BAS (LogKOW = 0.29)
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	BAS (LogKOW = 0.1)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
ACETONE	HAUT (Log KOC = 1.981)
2-BUTANONE	MOYEN (Log KOC = 3.827)
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	HAUT (Log KOC = 1.292)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	×	×	×

Version Num: 3.3 Page 14 of 18

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Date d'émission: **14/03/2024**Date d'impression: **30/05/2024**

	P	В	Т
vPvB	X	×	×
Critères PBT remplies?			non
vPvB			non

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune preuve de propriétés perturbatrices endocriniennes n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune preuve de propriétés d'épuisement de l'ozone n'a été trouvée dans la littérature actuelle.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit / emballage	 NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en. En cas de doute, contacter l'autorité responsable. Consulter l'autorité locale de traitement des déchets pour un traitement. Vider le contenu des bombes d'aérosols endommagés dans un site approuvé. Permettre à de petites quantités de s'évaporer. NE PAS incinérer ou percer les bombes d'aérosols.
Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires



Polluant marin



Transport par terre (ADR-RID)

irans	ransport par terre (ADR-RID)						
14.1.	Numéro ONU ou numéro d'identification	1950	1950				
14.2.	Nom d'expédition des Nations unies	Aérosols	Aérosols				
14.3.	Classe(s) de danger	classe	2.1				
	pour le transport	Danger subsidiaire	Danger subsidiaire N'est pas applicable				
14.4.	Groupe d'emballage	N'est pas applicable					
14.5.	Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux					
		Identification du risqu	ıe (Kemler)	N'est pas applicable			
		Code de classification		5F			
14.6.	Précautions particulières à prendre	Etiquette de danger		2.1			
	par l'utilisateur	Dispositions particulières		190 327 344 625			
		quantité limitée		1 L			
		Code tunnel de restri	ction	D			

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Transport definer (1676 Transport)				
14.1. Numéro ONU	1950			
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aérosols			
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA 2.1			

Date d'émission: 14/03/2024 Version Num: 3.3 Page **15** of **18** Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

	ICAO / IATA Danger subsidiaire	N'est pas applicable	
	Code ERG	10L	
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable		
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux		
	Dispositions particulières	A145 A167 A802	
	Instructions d'emballage pour car	203	
14.6. Précautions	Maximum Qté / Paquet pour carg	150 kg	
particulières à prendre	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers		203
par l'utilisateur	Quantité maximale Passager et C	75 kg	
	Qté de paquets limités dans avior	Y203	
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		30 kg G

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Nur	méro ONU	1950			
	m d'expédition des tions unies	Aérosols			
	sse(s) de danger	Classe IMDG	2.1		
pou	ur le transport	IMDG Danger subsidiaire	N'est pas applicable		
14.4. Gro	oupe d'emballage	N'est pas applicable			
	ngers pour vironnement	Polluant marin			
14.6. Pré	14.6. Précautions	N° EMS	F-D , S-U		
par	rticulières à prendre	Dispositions particulières	63 190 277 327 344 381 959		
par	r l'utilisateur	Quantités limitées	1000 ml		
		'			

Le transport fluvial (ADN)

Le transport naviar (ADN)						
14.1. Numéro ONU	1950	1950				
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aérosols	Aérosols				
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2.1 N'est pas applicable					
14.4. Groupe d'emballage	N'est pas applicable					
14.5. Dangers pour l'environnement	Environnement dangereux					
	Code de classification	5F				
14.6. Précautions	Dispositions particulières	190; 327; 344; 625				
particulières à prendre	Quantités Limitées	1 L				
par l'utilisateur	Équipement requis	PP, EX, A				
	Feu cônes nombre	1				

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

14.7.1. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est pas applicable

14.7.2. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

4.7.2. Transport en viac comormement à rannexe v et MARFOL Code IMOBC				
Nom du produit	Grouper			
bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	Pas Disponible			
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	Pas Disponible			
ACETONE	Pas Disponible			
2-BUTANONE	Pas Disponible			
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	Pas Disponible			

Version Num: 3.3 Page 16 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

14.7.3. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code IGC

Nom du produit	Type de navire			
bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc	Pas Disponible			
Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane	Pas Disponible			
ACETONE	Pas Disponible			
2-BUTANONE	Pas Disponible			
1,1,1,2,2- PENTAFLUOROÉTHANE- 1,1,1,2- TÉTRAFLUOROÉTHANE- MÉTHOXYMÉTHANE	Pas Disponible			

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Belgique Limites d'exposition professionnelle

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CF

Liste internationale OMS de la limite proposée d'exposition professionnelle (VLEP) Les valeurs pour les nanomatériaux manufacturés (MNMS)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) - Agents classifiés par les monographies de CIRC - N'est pas classé comme produit cancérogéne

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI

Projet d'empreinte chimique - Liste des produits chimiques préoccupants

Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux

Règlement UE REACH (CE) n° 1907/2006 - Annexe XVII (Appendice 2) Cancérogènes : Catégorie 1 B

Règlement UE REACH (CE) n° 1907/2006 - Annexe XVII (Appendice 4) Mutagènes sur les cellules germinales : Catégorie 1 B

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

ACETONE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Belgique Limites d'exposition professionnelle

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux

UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

2-BUTANONE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Belgique Limites d'exposition professionnelle

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux

UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

UNION européenne Agence Européenne des produits Chimiques (ECHA) Plan d'Action continu Communautaire (CoRAP) Liste des Substances

1,1,1,2,2-PENTAFLUOROÉTHANE-1,1,1,2-TÉTRAFLUOROÉTHANE-MÉTHOXYMÉTHANE Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Belgique Limites d'exposition professionnelle

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

L'Union européenne (UE) Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la Classification, à l'Étiquetage et à l'Emballage des Substances et des Mélanges - Annexe VI Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 de l'UE - Annexe XVII - Restrictions à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, mélanges et articles dangereux

UE Liste récapitulative des indicatifs Valeurs limites d'exposition (VLIEP)

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

Informations Réglementaires Supplémentaires

N'est pas applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n ° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

Version Num: 3.3 Page 17 of 18 Date d'émission: 14/03/2024 Date d'impression: 30/05/2024

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Seveso Catégorie

P3b, E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

État de l'inventaire national

Inventaire national	Statut			
Australie - AIIC / Australie non- utilisation industrielle	Oui			
Canada - DSL	Oui			
Canada - NDSL	Non (bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc; Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane; ACETONE; 2-BUTANONE; 1,1,1,2,2-PENTAFLUOROÉTHANE-MÉTHOXYMÉTHANE)			
Chine - IECSC	Oui			
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui			
Japon - ENCS	Non (Hydrocarbons, C6-C7, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane)			
Corée - KECI	Oui			
Nouvelle-Zélande - NZIoC	Oui			
Philippines - PICCS	Oui			
ÉU.A TSCA	Oui			
Taiwan - TCSI	Oui			
Mexique - INSQ	Non (bis(dibenzyldithiocarbamate) de zinc)			
Vietnam - NCI	Oui			
Russie - FBEPH	Oui			
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients répertoriés dans le CAS ne figurent pas dans l'inventaire. Ces ingrédients peuvent être exemptés o devront être enregistrés.			

SECTION 16 Autres informations

date de révision	14/03/2024
date initiale	01/04/2022

Codes pleine de risques de texte et de danger

H220	Gaz extrêmement inflammable.		
H225	H225 Liquide et vapeurs très inflammables.		
H280	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.		
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.		
H400	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.		
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.			

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour			
2.3	14/03/2024	Informations toxicologiques - la santé aiguë (oeil), Informations toxicologiques - la santé aiguë (inhalation), Informations toxicologiques - la santé aiguë (inhalation), Informations toxicologiques - la santé aiguë (avaler), Propriétés physiques et chimiques - Aspect, Informations toxicologiques - Santé chronique, Identification des dangers - Classification, Informations écologiques - écologique, Contrôles de l'exposition/protection individuelle - Norme d'exposition, Mesures de lutte contre l'incendie - Pompier (incendie / risque d'explosion), Mesures de lutte contre l'incendie - Pompier (lutte contre l'incendie), Premiers secours - les premiers secours (ingestion), Manipulation et stockage - procédure de traitement, Composition/informations sur les composants - Ingrédients, Contrôles de l'exposition/protection individuelle - Protection individuelle (respirateurs), Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle - Déversements (majeurs), Manipulation et stockage - stockage (incompatibilité de stockage), Manipulation et stockage - stockage (exigence de stockage), Manipulation et stockage - stockage (récipient approprié), Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise - informations sur les fournisseurs, Informations relatives au transport - transport			

autres informations

La classification de la préparation et de ses composants individuels est basée sur des sources officielles et faisant autorité, ainsi que sur un examen indépendant par le comité de classification de Chemwatch en utilisant des références bibliographiques disponibles.

La fiche de données de sécurité (SDS) est un outil de communication des dangers et doit être utilisée pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les dangers signalés représentent des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres environnements. Les risques peuvent être déterminés en fonction des scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les contrôles techniques actuels ou disponibles doivent être pris en compte.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Version Num: **3.3** Page **18** of **18** Date d'émission: **14/03/2024**

SUPRA SPUITLIJM, Groen, 750ml

Date d'impression: 30/05/2024

- PC TWA: Concentration admissible Movenne pondérée dans le temps
- ▶ PC STEL: Concentration admissible Limite d'exposition à court terme
- IARC: Centre international de recherche sur le cancer
- ▶ ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
- ► STEL: Limite d'exposition à court terme
- ► TEEL: Limite d'exposition d'urgence temporaire。
- ▶ IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé
- ES: Norme d'exposition
- OSF: Facteur de sécurité contre les odeurs
- ▶ NOAEL: Niveau sans effet indésirable observé
- ▶ LOAEL: Niveau le plus bas d'effets indésirables observés
- ▶ TLV: valeur limite du seuil
- ▶ LOD: Limite de détection
- ► OTV: Valeur seuil de l'odeur
- ▶ BCF: Facteurs de bioconcentration
- ▶ BEI: Indice d'exposition biologique
- DNEL: Niveau sans effet dérivé
- ▶ PNEC: Concentration prédite sans effet
- ▶ AIIC: Inventaire australien des produits chimiques industriels
- DSL: Liste des substances domestiques
- NDSL: Liste des substances non domestiques
- ▶ IECSC: Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
- ▶ EINECS: Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes
- ▶ ELINCS: Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées
- NLP: Non plus des polymères
- ▶ ENCS: Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
- ▶ KECI: Inventaire coréen des produits chimiques existants
- ▶ NZIoC: Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
- ▶ PICCS: Inventaire philippin des produits et substances chimiques
- ▶ TSCA: loi sur le contrôle des substances toxiques
- ▶ TCSI: Inventaire des substances chimiques de Taïwan
- ▶ INSQ: Inventaire national des substances chimiques
- NCI: Inventaire national des produits chimiques
- ▶ FBEPH: Registre russe des substances chimiques et biologiques potentiellement dangereuses

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (EC) 1272/2008 [CLP]

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Procédure de classification
Aérosols, catégorie de danger 1, H222+H229	Sur la base de données de test
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H319	Méthode de calcul
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie de danger 3, Effets narcotiques, H336	Méthode de calcul
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2, H411	Méthode de calcul

Alimenté par AuthorlTe, de Chemwatch.